

Paris, le 28 juin 2021,

Pac : un accord en demi-teinte pour le renouvellement des générations

Nécessaire et attendu, l'accord trouvé en « super trilogue » pour la prochaine Pac 2023-2027 permettra en partie de faire face à des enjeux importants, comme la reconnaissance de l'actif agricole. JA salue le travail de longue haleine des responsables européens arrivés au bout de 3 ans de négociation. Mais alors que nous devons afficher une véritable ambition face au défi du renouvellement des générations en agriculture, cet accord, nivelé par le bas, comporte des évolutions fragilisant les avancées sur l'installation.

Jeunes Agriculteurs salue l'ambition donnée à la définition de l'actif, rendue obligatoire pour les Etats-membres, qui devrait permettre de recentrer les aides vers les « agriculteurs actifs » pour maintenir la dynamique des territoires. Cette [demande de longue date](#) formulée par Jeunes Agriculteurs devra aboutir sur une mise en œuvre concrète pour en finir avec les situations du passé. Au-delà de ce constat, un certain équilibre a été trouvé dans cet accord, en cohérence avec des engagements du ministre Julien Denormandie [auxquels nous avons réagis](#). Mais il comporte des limites importantes.

Jeunes Agriculteurs regrette d'abord le manque d'ambition de cette Pac qui tente de répondre aux défis de demain avec des outils qui deviennent obsolètes. Les enjeux sont pourtant là : renouveler les générations, structurer les filières afin de sécuriser les revenus de ceux qui nous nourrissent, protéger face au changement climatique par une politique efficace de gestion des risques et lutter contre le changement climatique par un pacte alimentaire avec le citoyen. Il serait temps de changer de logiciel face à une situation économique fragile et des aléas climatiques de plus en plus fréquents !

Alors que 45% de la population agricole sera en âge de partir à la retraite d'ici 2027, la question renouvellement des générations relève de la souveraineté alimentaire du continent. C'est pourquoi, nous appelions, aux côtés du Ceja, à un budget dédié doublé à hauteur de 4%. Or, malgré les propositions en ce sens du Parlement européen, l'accord final est bien moins ambitieux. Le compromis trouvé à 3% du budget à l'installation pourrait être une avancée, mais le fait qu'ils soient finalement repartis sur trois outils (soutien complémentaire au revenu, soutien à l'installation et désormais investissements des jeunes agriculteurs) au lieu de deux précédemment vient fragiliser l'équilibre trouvé jusqu'à présent. Cela pourrait remettre en question l'exécution au niveau national, du budget alloué à la Dotation Jeunes Agriculteurs, qui devait nous permettre d'atteindre un objectif de 10 000 installations aidées par an, qui correspond déjà à une compensation de 2 installations pour 3 départs. Nous attendons donc que la déclinaison du règlement ne revoie pas à la baisse les ambitions affichées jusqu'à présent en faveur du paiement jeune (premier pilier) et de la dotation jeunes agriculteurs (DJA) du second pilier. Nous saluons la possibilité de soutenir à hauteur de 80% les investissements portés par les jeunes mais cela ne devra pas se faire au détriment de la DJA.

En européen convaincu, Jeunes Agriculteurs restera pleinement mobilisé à tous les échelons, pour sa mise en œuvre mais déjà pour la Pac d'après, pour avoir enfin une politique agricole de l'UE qui soit modernisée et à la hauteur des nouvelles données. Elle doit permettre d'accompagner tous les jeunes qui s'installent, sans niveler par le bas, pour les aider à se mettre en mode projet, habiter nos campagnes et nourrir la population avec une alimentation saine, sûre et durable.

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants

Contact Presse

Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | glabardin@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.